

Présentation des Comptes Administratifs 2021



Table des matières

Partie 1	Le budget des eaux usées	4
I	Les dépenses de fonctionnement	4
II	Les recettes de fonctionnement	5
III	Les dépenses d'investissement	7
IV	Les recettes d'investissement	9
V	Les épargnes.....	11
Partie 2	Le budget des eaux pluviales.....	12
I	Les dépenses de fonctionnement	12
II	Les recettes de fonctionnement	13
III	Les dépenses d'investissement.....	14
IV	Les recettes d'investissement	18
V	Les épargnes.....	19

Partie 1 Le budget des eaux usées

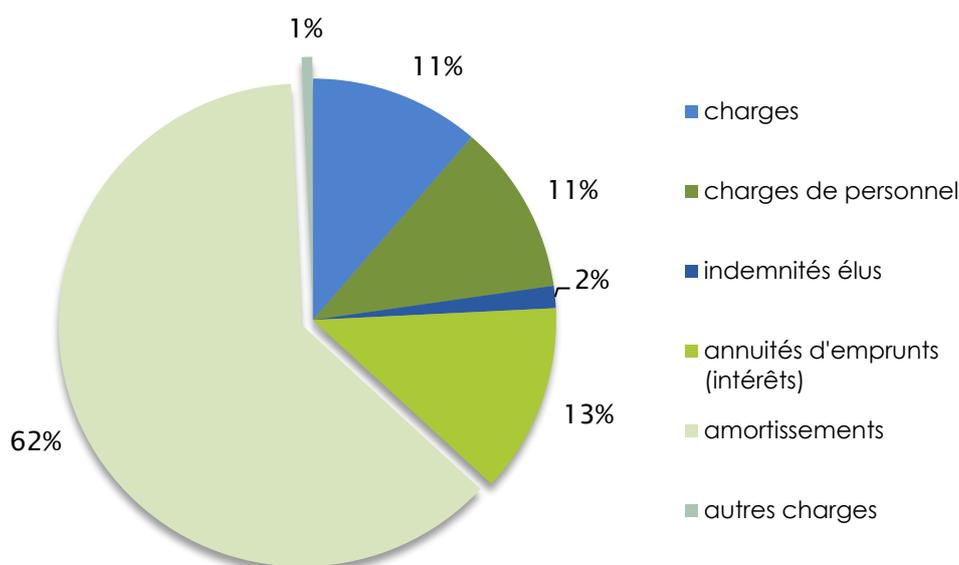
tableau récapitulatif en annexe 1

Le budget des eaux usées est clôturé en **section de fonctionnement** :

- en dépenses à hauteur de 2 460 840,54 €
- en recettes à hauteur de 3 254 288,04 €

		dépenses	recettes	solde
section de fonctionnement	résultats de l'exercice	2 460 840,54	2 871 945,35	411 104,81
	résultats antérieurs reportés (ligne 002)	0,00	382 342,69	382 342,69
	résultat à affecter	2 460 840,54	3 254 288,04	793 447,50

I Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses à caractère général se réalisent à hauteur de 278 647,39 € avec un taux de 77 % de consommation des crédits budgétés (soit 11% des dépenses de fonctionnement). Les économies réalisées concernent notamment les études et recherches, les frais d'honoraires et de contentieux. Une attention toute particulière a été portée sur l'utilisation d'assistants à maîtrise d'ouvrages (AMO), les missions de conseils récurrents ont été progressivement éliminées depuis 2017, seuls les AMO liées à un projet identifié ont été conservées. C'est le cas en l'occurrence des missions sur le foncier.

Depuis 2017, le Syndicat a mis en place des actions de contrôles de conformité pour les particuliers et les industriels qui viennent peser sur ce poste de dépenses. Ces actions sont nécessaires car elles participent pleinement à la réduction des eaux parasites. En 2021, le coût des contrôles est diminué par rapport au budgété. En effet, un avenant au contrat de la délégation de service public a mis en exergue l'équivalent de 450 contrôles de conformité

restant à la charge du délégataire. Il a été convenu de les répartir sur les exercices 2020 et 2021 diminuant la charge financière du SIAVOS.

Les charges de personnel s'élèvent à 280 774,92 € soit 11 % des charges de fonctionnement. Les dépenses de personnel sont stables.

Les autres charges de gestion courante (36 520,88 €) correspondent aux indemnités versées au Président et aux vice-présidents (32 840,76 €) ainsi que les abonnements nécessaires à la dématérialisation (3 680,12 €).

En ce qui concerne les charges financières (311 568,83 €), il s'agit du remboursement des intérêts des annuités d'emprunts atténué par des ICNE (intérêts courus non échus) 2021 négatifs (- 24 337,13 €).

Les remboursements des intérêts (335 027,95 €) sont en baisse depuis quelques années suite à la décision de ne pas souscrire d'emprunts depuis 2017 et de recourir uniquement à l'autofinancement.

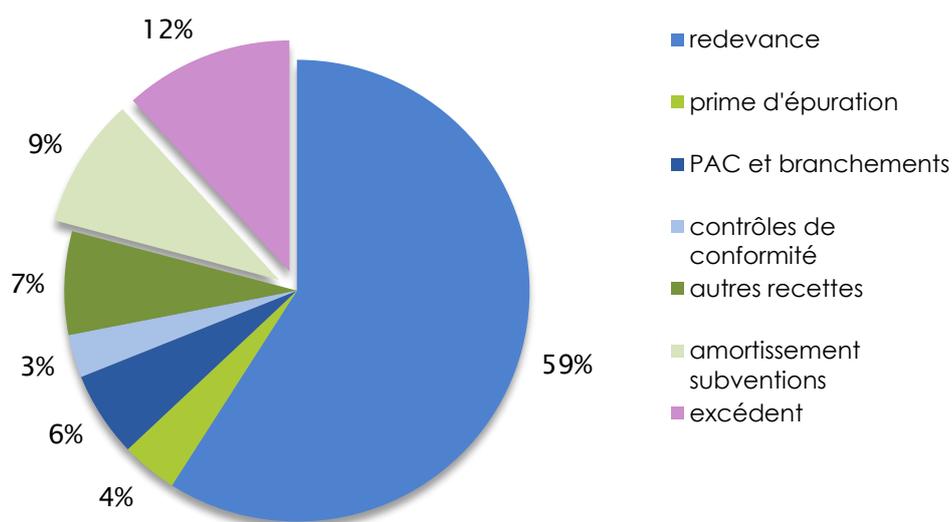
Les charges exceptionnelles s'élèvent à hauteur de 17 500 €.

Il s'agit de titres annulés sur exercices antérieurs (1 500 €) et l'indemnité versée à un usager lors de l'opération d'extension chemin de Bellerive à Auvers-sur-Oise.

Les opérations d'ordre s'élèvent à 1 535 828,52 €.

Il s'agit des amortissements des acquisitions et des sorties d'actif.

II Les recettes de fonctionnement



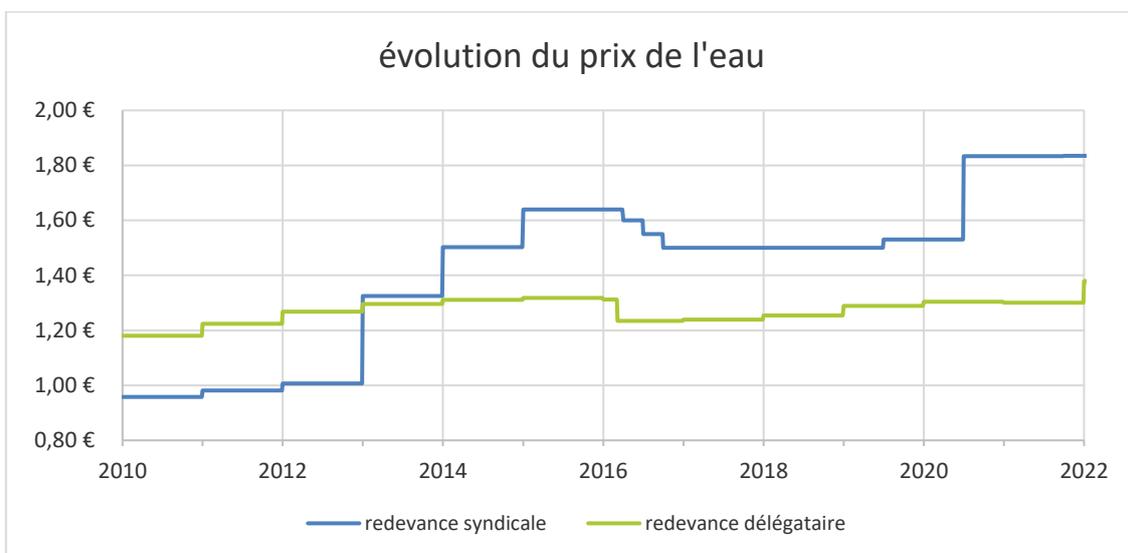
Différents postes de recettes sont identifiés :

En 2021, le syndicat a perçu 1 001 € de **remboursement de charges de personnel**.

Les ventes de produits et prestations de services représentent 2 405 500,04 € soit 84 % des recettes.

On retrouve dans ce chapitre :

- Les travaux de branchement titrés aux particuliers (51 058,72 €)
- La participation au financement de l'assainissement collectif (142 870 €). On retrouve ici l'impact des grands projets immobiliers des communes.
- Les facturations des charges et du personnel entre le budget des eaux usées et celui des eaux pluviales (192 415,46 €)
- Les contrôles de conformité (97 890 €)
- La redevance syndicale (1 920 843,45 €). Au 1^{er} juillet 2020, la part variable a été mise en place afin de palier à la perte des contributions des adhérents.



Les subventions d'exploitation (158 841,83 €). Il s'agit de la prime d'épuration (127 692,83 €) et de diverses subventions (31 149 €).

Les autres produits de gestion courante (10 591,98 €) correspondent au loyer et au versement du FCTVA.

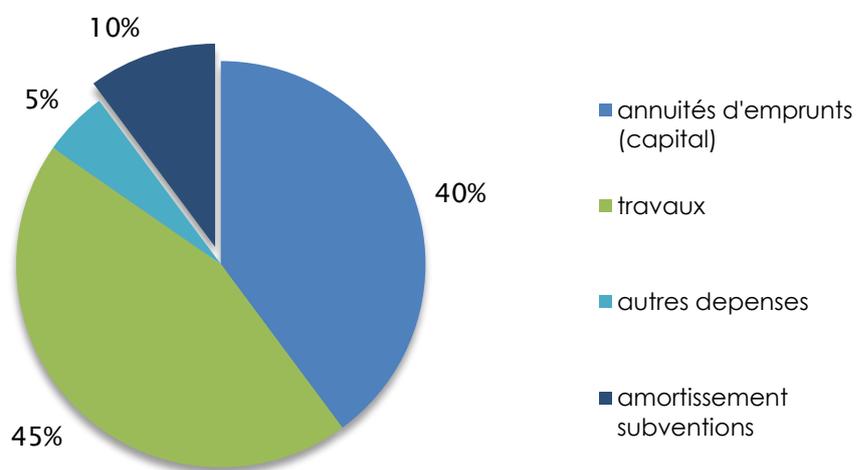
Les opérations d'ordre s'élèvent à 296 010,34 €. Il s'agit des amortissements des subventions reçues.

Le budget des eaux usées est clôturé en **section d'investissement** :

- en dépenses à hauteur de 2 921 521,23 € et 431 829,15 € de reports
 - o soit un résultat cumulé de 3 353 350,38 €
- en recettes à hauteur de 3 158 008,53 € et 570 807,14 € de reports
 - o soit un résultat cumulé de 3 728 815,67 €

		dépenses	recettes	solde
section d'investissement	résultats de l'exercice	2 921 521,23	2 932 733,40	11 212,17
	résultats antérieurs reportés (ligne 001)	0,00	225 275,13	225 275,13
	solde global d'exécution	2 921 521,23	3 158 008,53	236 487,30
		dépenses	recettes	solde
reste à réaliser au 31/12/2021	fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	investissement	431 829,15	570 807,14	138 977,99
		dépenses	recettes	solde
résultats cumulés 2021	Investissement	3 353 350,38	3 728 815,67	375 465,29

III Les dépenses d'investissement



Les études liées aux opérations représentent 31 559,74 € (8 480,33 € de reports).

Il s'agit notamment des études pour l'extension rue de Guynemer à Méry-sur-Oise, l'aménagement de terrain et l'instrumentation du diagnostic permanent.

L'acquisition d'un progiciel permettant une gestion plus performante des usagers a été finalisée en 2021.

Les travaux avec et sans tranchées, les aménagements de terrain s'élèvent à 98 015,38 € (6 276,12 € de reports). Il s'agit notamment :

Objet des travaux	T.T.C.
création d'une antenne EU Zac des Epinaux à Frépillon	10 449,07 €
1ère phase de réhabilitation, à Auvers-sur-Oise rues Camille Pissarro, Edouard Manet, place Toulouse Lautrec, Auguste Renoir, Allée Zadkine, Camille Corot et impasse Armand Guillaume	80 078,31 €

On note également sur l'année 2021, l'acquisition d'un terrain (5 000 €) d'un usager afin de finaliser l'opération d'extension chemin de Bellerive à Auvers-sur-Oise.

Les travaux s'élèvent à 947 721,25 € (340 827,40 € en reports).

opération		avancement du projet	BT 2021 (DM+VC+ reports 2020)	mandaté au 31/12/2021	RAR 2021
opération 156 : Poste QUILLET à Villiers Adam	Remplacement des pompes existantes par des pompes de capacité supérieures	Réalisé à 100% et réceptionné	34 567,98 €	34 567,98 €	0,00
Opération 157 : Rue extension Montebello à Mériel	Petite extension du réseau de collecte lié à l'urbanisation d'une zone suite à division de parcelles	Réalisé à 100% et réceptionné	45 422,76 €	45 422,76 €	0,00
Opération 164 : Extension rue Guynemer à Méry-sur-Oise	Extension du réseau dans le cadre du SDA 32013	Réalisé à 95% en 2021 – avenant + réception en cours	308 694,00 €	4 628,40 €	325 275,48 €
Opération 143 : chemin de Bellerive à Auvers sur Oise		Réalisé à 100% en 2021 – réception en cours	788 895,24 €	649 813,75 €	15 191,88 €
Opération 172 : réhabilitation 2021 suite SDA phase 1		Réalisé à 100% et réceptionné	301 200,00 €	189 672,54 €	360,04 €

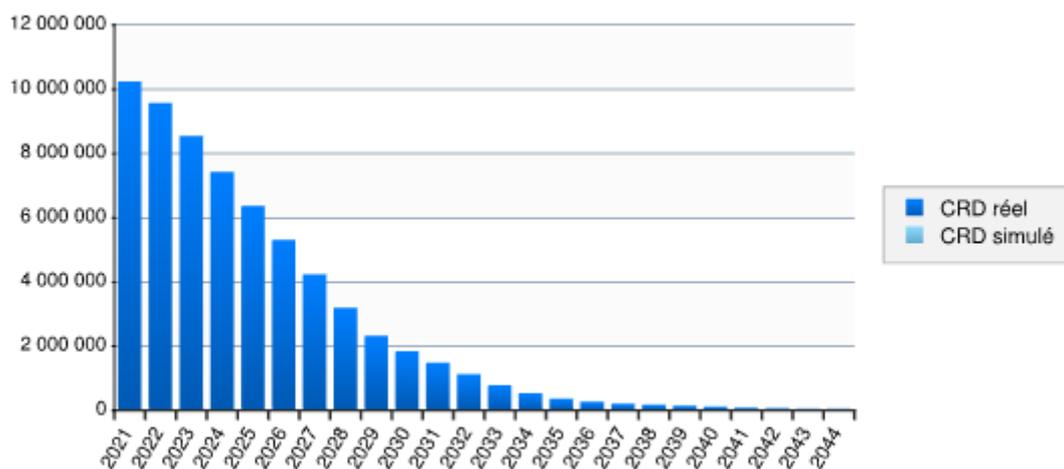
Les conventions avec les usagers pour les branchements sous voie publique par le Syndicat et contre remboursement représentent 7% des dépenses. En 2021, on note qu'en plus des conventions de travaux avec les particuliers (133 025,83 €), des conventions avec les riverains du chemin de Bellerive à Auvers-sur-Oise ont été signés dans le cadre de l'opération (129 126,58 € dont 50% en report).

Le remboursement du capital de la dette est de 1 165 261,59 € en 2021.

Pour information au 31 décembre 2021:

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
9 532 127 €	3,27 %	7 ans et 11 mois	4 ans et 2 mois	52

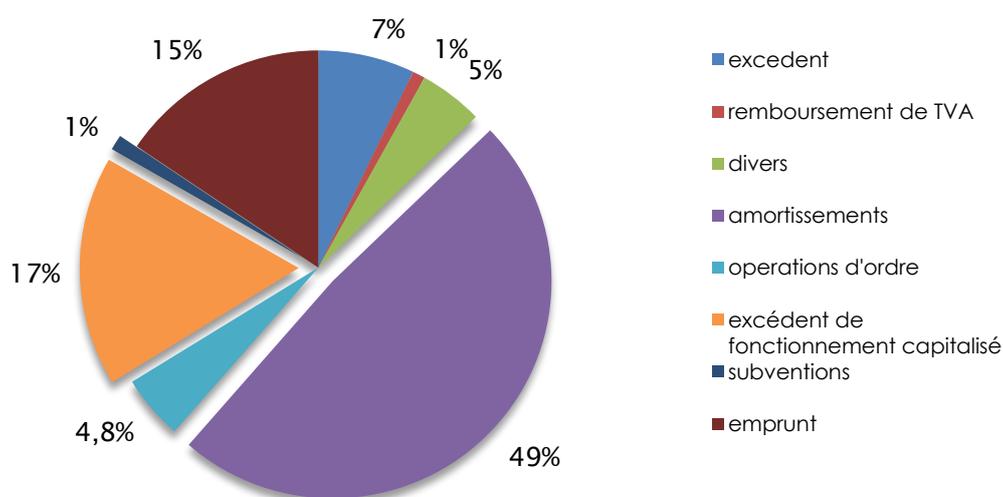
Evolution du capital restant dû



Les opérations d'ordre représentent 15% des réalisations avec 447 060,03 €.

Il s'agit des amortissements des subventions reçues (296 010,34€), des écritures de régularisation de la TVA (29 129,69 €) et les intégrations dans l'actif (121 920 €).

IV Les recettes d'investissement



Le SIAVOS a perçu **des subventions** pour l'opération d'extension chemin de Bellerive à Auvers-sur-Oise (33 337,42 € avec un report de 135 542 € sur 2022).

Le Schéma directeur dont les dernières dépenses ont eu lieu sur 2021 a été subventionné pour 2 582 € (report de 44 043,20 € sur 2022).

Le remboursement de la TVA représente 29 129,69 € et 253 419,22 € de reports. Il est en corrélation avec les dépenses.

Les conventions avec les usagers pour les branchements sous voie publique par le Syndicat et contre remboursement représentent 4% des recettes. En 2021, on note qu'en plus des conventions de travaux avec les particuliers (115 986,84 €), des conventions avec les riverains du chemin de Bellerive à Auvers-sur-Oise ont été signées dans le cadre de l'opération (129 126,57 € reportés).

Les opérations d'ordre s'élèvent à 1 657 748,52 €.

Elles correspondent aux amortissements des acquisitions (1 535 828,52 €), aux écritures de régularisation de la TVA (29 129,69 €) et aux intégrations dans l'actif (121 920 €).

Le SIAVOS a perçu 9 711,81 € dans le cadre du **FCTVA** sur les dépenses de 2019.

L'excédent de fonctionnement capitalisé inscrit au budget est de 540 000 €.

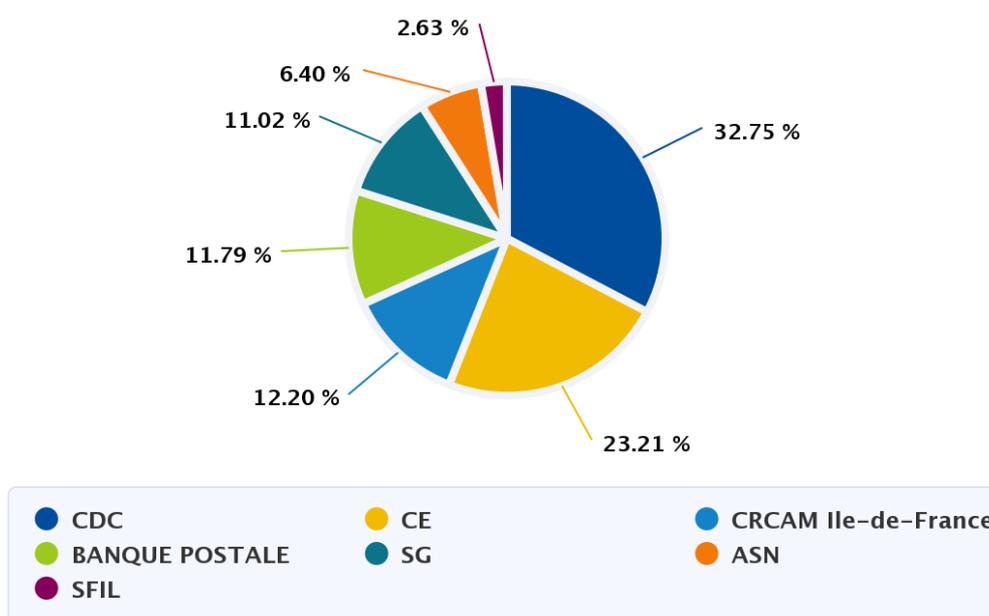
En 2021, **un emprunt** a été réalisé afin de financer les dernières opérations du précédent Schéma directeur d'assainissement.

Cet emprunt (423 720,00 €) a fait partie de la renégociation de la dette auprès de la Caisse d'Epargne permettant d'intégrer une partie des indemnités de remboursement anticipé.

Il s'agit d'un emprunt réalisé auprès de la Caisse d'Epargne à taux fixe (1,62 %) sur 20 ans.

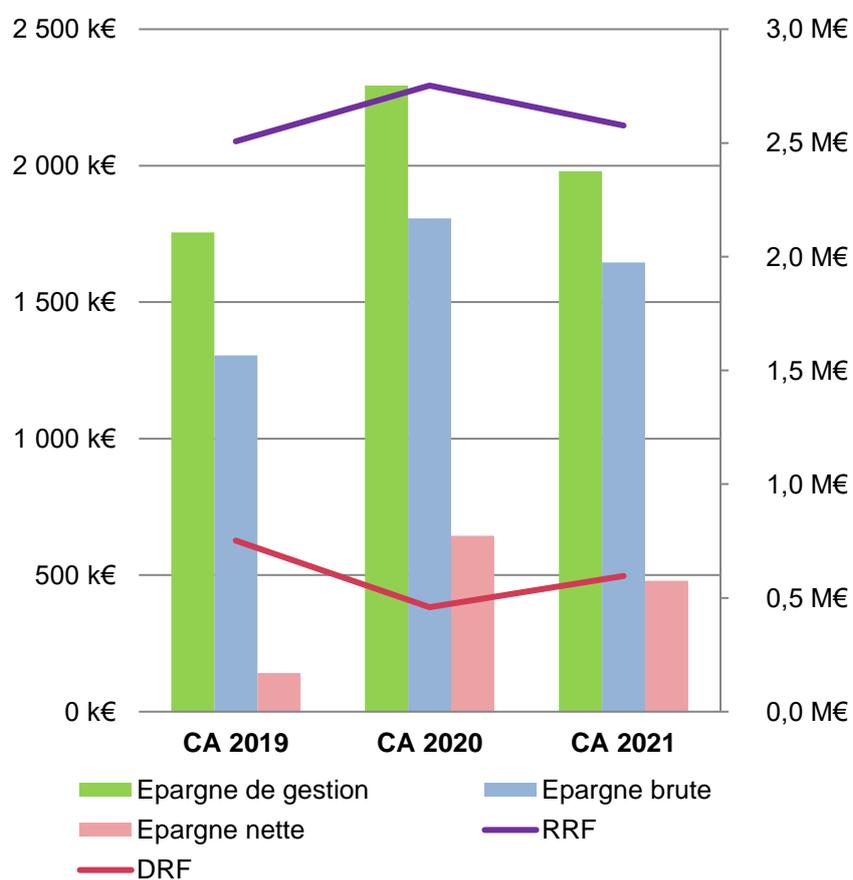
Un deuxième versement a été accordé par l'AESN dans le cadre de l'opération d'extension chemin de Bellerive à Auvers-sur-Oise pour un montant de 67 771 € à taux 0 pour une durée de 15 ans.

Répartition des emprunts par prêteur



V Les épargnes

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
recettes de fonctionnement courant	2 507 086,11 €	2 752 309,30 €	2 575 934,85 €
dépenses de fonctionnement courant	526 071,23 €	459 333,13 €	595 943,19 €
EPARGNE DE GESTION	1 981 014,88 €	2 292 976,17 €	1 979 991,66 €
intérêts de la dette	418 789,32 €	485 855,72 €	335 027,95 €
EPARGNE BRUTE	1 562 225,56 €	1 807 120,45 €	1 644 963,71 €
remboursement du capital de la dette	1 156 025,47 €	1 162 967,95 €	1 165 261,59 €
EPARGNE NETTE (CAF)	406 200,09 €	644 152,50 €	479 702,12 €



Partie 2 Le budget des eaux pluviales

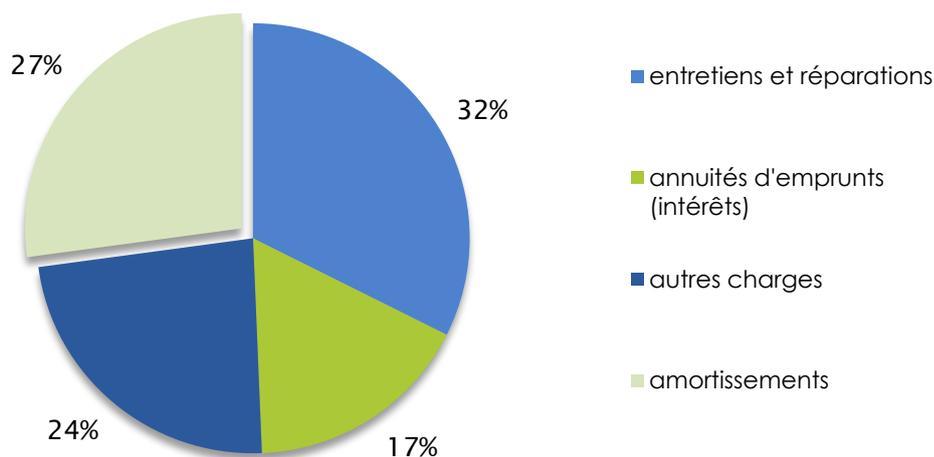
Tableau récapitulatif en annexe 2

Le budget des eaux pluviales est clôturé en **section de fonctionnement** :

- en dépenses à hauteur de 1 056 338,57 euros
- en recettes à hauteur de 1 953 222,07 euros

		dépenses	recettes	solde
section de fonctionnement	résultats propres à l'exercice	1 056 338,57	1 749 750,55	693 411,98
	résultats antérieurs reportés (ligne 002)	0,00	203 471,52	203 471,52
	résultat à affecter	1 056 338,57	1 953 222,07	896 883,50

I Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses de charge courante représentent 56% des dépenses de fonctionnement soit 590 644,52 €.

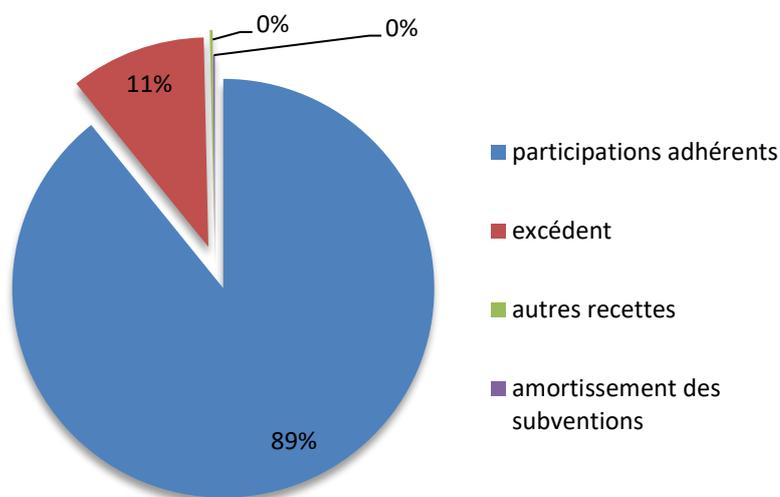
Il s'agit essentiellement des dépenses d'entretien et réparations (espaces verts, chambres à sables, VEOLIA) avec 343 860,95 €, du remboursement des charges de fonctionnement et des charges de personnel au budget des Eaux usées (192 415,46 €).

Une première partie pour les **études sur le réseau des eaux pluviales** s'élève à 47 907,44 €.

Le remboursement des intérêts des annuités d'emprunts atténué par des ICNE correspondent à 17 % des dépenses (178 971,41 €).

Les **amortissements** des acquisitions s'élèvent à 286 722,64 €.

II Les recettes de fonctionnement



Les recettes du budget des eaux pluviales proviennent à 89 % des **participations des adhérents**. Il s'agit des participations des communes réparties comme suit :

- Une participation budgétaire pour 1 62 618 € par la communauté d'agglomération de Val Parisis
- Une part fiscalisée des quatre autres communes pour 1 580 226 €

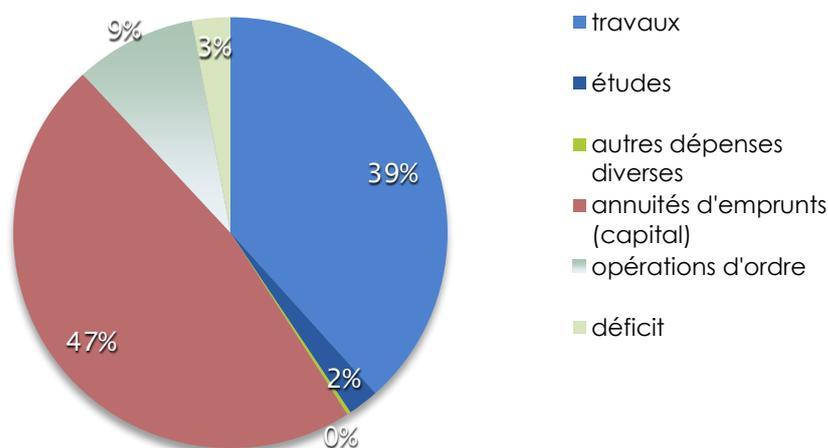
Les **amortissements des subventions** reçues s'élèvent à 2 706,55 €.

Le budget des eaux pluviales est clôturé en **section d'investissement** :

- en dépenses à hauteur de 1 468 791,04 € et de 270 191,40 € en reports
 - o soit un résultat cumulé de 1 728 982,44 €
- en recettes à hauteur de 1 191 134,20 € et de 69 825,18 € en reports
 - o soit un résultat cumulé de 1 260 959,38 €

		dépenses	recettes	solde
section d'investissement	résultats propres à l'exercice	1 427 161,92	1 191 134,20	-236 027,72
	résultats antérieurs reportés (ligne 001)	41 629,12	0,00	-41 629,12
	solde global d'exécution	1 468 791,04	1 191 134,20	-277 656,84
		dépenses	recettes	solde
reste à réaliser au 31/12/2021	fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	investissement	270 191,40	69 825,18	-200 366,22
		dépenses	recettes	solde
résultats cumulés 2021	Investissement	1 738 982,44	1 260 959,38	-478 023,06

III Les dépenses d'investissement



Les études représentent seulement 2% des dépenses avec 33 922,08 € (49 243,20 € de reports). Il s'agit notamment des études de ruissellement à Auvers-sur-Oise et Mériel, des études sur la gestion des eaux pluviales à Auvers-sur-Oise.

Les travaux avec et sans tranchées s'élèvent à 171 384,84 € (18 609,60 € de reports) :

Objet des travaux	T.T.C.
pose de bordure rue des ruelles à Auvers-sur-Oise	3 174,00 €
reprise de la grille et réfection de l'affaissement 9 ter, Maréchal Leclerc à Frépillon	2 970,72 €
Gestion des ruissellements rue Lamartine autour de l'école de vaux à Méry-sur-Oise	20 821,44 €
création d'un regard réseau des eaux pluviales suite à l'affaissement sous trottoir -66, rue de l'Abbaye du Val à Mériel	5 843,52 €
reprise de l'avaloir et de l'exutoire rue du Port Chemin du Halage à Mériel	4 172,64 €
création d'une noue rue des écoles à Méry-sur-Oise	19 557,92 €
reprise de la Gargouille - rue Carnot à Auvers-sur-Oise	1 410,12 €
reprise d'un tampon - 2 rue Carnot à Villiers Adam	1 434,00 €
création de deux grilles : impasse Boggio à Auvers-sur-Oise	5 267,04 €
nettoyage et reprise du bassin raccordement de la grille au bassin rue de la Colonne à Méry-sur-Oise	37 343,76 €
reprise de l'affaissement rue des Marolets-rue du four à Auvers-sur-Oise	5 906,52 €
Sente aux poireaux à Frépillon - réparation du branchement et des ouvrages EP dans une chaussée réservoir	42 401,76 €
1ère phase réhabilitation à Auvers-sur-Oise : allée Zadkine, Chemin des Berthelées, Impasse Armand Guillaume, Rue Eugène Murer, place Toulouse Lautrec, rue Auguste Renoir	21 081,40 €

Les travaux liés à des opérations représentent 26 % des dépenses soit 374 867,81 € (198 009 € de reports).

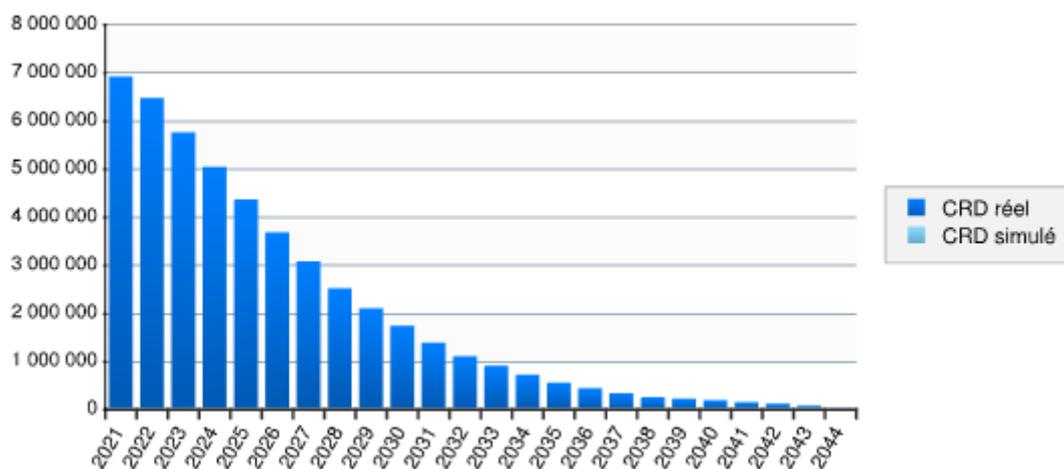
opération		avancement du projet	BT 2021 (DM+VC+reports 2020)	mandaté au 31/12/2021	RAR 2021
Opération 153 : travaux du ru du montuboiss	Enrochement de l'exutoire conduite EP vers ru	En attente DUP – 0% d'avancement	25 000,00	0,00	0,00
Opération 155 : Réhabilitation du caniveau rue de la pêcherie à Mériel	Caniveau en terrain privatif	0% D'avancement – en attente convention EPPFIF	88 742,40	0,00	0,00
Opération 158 : gestion des EP rue Daubigny à Auvers- sur-Oise	Accompagnement de travaux de voirie et d'enfouissement de la commune. Création d'ouvrages EP pour protection des habitations en aval	Réalisé 100% et réceptionné	98 143,26	98 143,26	0,00
opération 166 : gestion des eaux pluviales rue GUYNEMER à Méry- sur-Oise	Accompagnement travaux de voirie communaux	Réalisé 100% et réceptionné	30 000,00	29 856,00	0,00
Opération 161 : maitrise des ruissellements chemin de la vallée au veau à Auvers-sur-Oise	Gestion des ruissellements pour protection des zones urbanisées en aval.	Etudes réalisées – travaux non commencés	126 140,00	7 140,00	106 980,00
Opération 170 : Gestion des ruissellements rue de Paris à Auvers-sur- Oise	Suite opération 152, gestion des ruissellement partie aval, en protection des zones urbanisées d'AUVERS sur Oise	Réalisé 100% et réceptionné	191 373,20	187 795,80	0,00

opération 176 : gestion des ruissellements sente du Montier - Ouest à Auvers-sur-Oise	Travaux complémentaires à l'opération 158 (Daubigny)	Réalisé 100% et réceptionné	41 375,00	50 132,75	0,00
Opération 174 : ruissellements rue de carrières à Mériel	Désordres rue de la faisanderie	Etudes en cours – Travaux en propriété privée à prévoir ou acquisition de parcelles. 0% d'avancement	100 000,00	0,00	0,00
opération 177 : gestion des ruissellements amont de la rue des écoles à Méry-sur-Oise	Désordres et coulées de boues	Des travaux provisoires avaient été réalisés, l'étude est prévue en 2022.	0,00	1 800,00	0,00
opération 179 : gestion des ruissellements rue Ferdinand MESNY à Auvers-sur-Oise	Travaux décidés en fin d'année (DM) causes dégradations suite orages violents	Réalisé 100% et réceptionné	0,00	0,00	91 029,00

Le remboursement du capital de la dette est de 692 798,48 €.

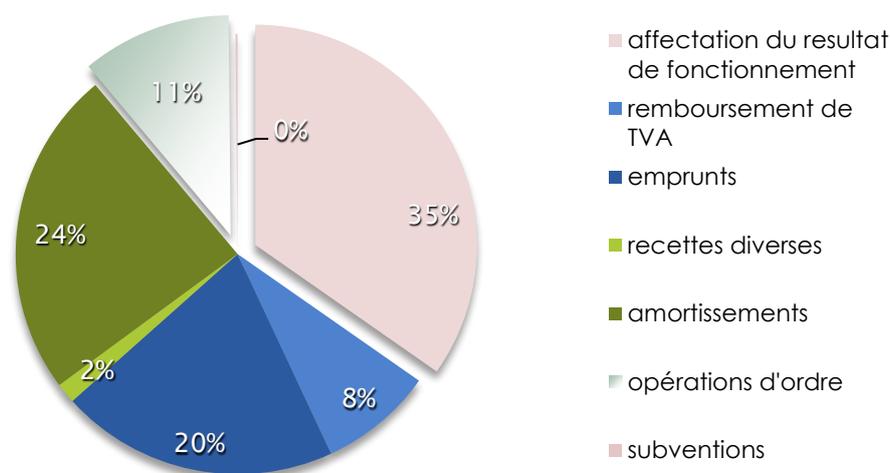
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
6 454 348 €	2,65 %	11 ans	5 ans et 10 mois	20

Evolution du capital restant dû



Les écritures de régularisation de la TVA et de diverses écritures d'ordre représentent 132 883,71 € soit 9% des dépenses.

IV Les recettes d'investissement



La subvention de l'Agence de l'eau (1722 € et 29 362,80 € en report) finance le schéma directeur d'assainissement.

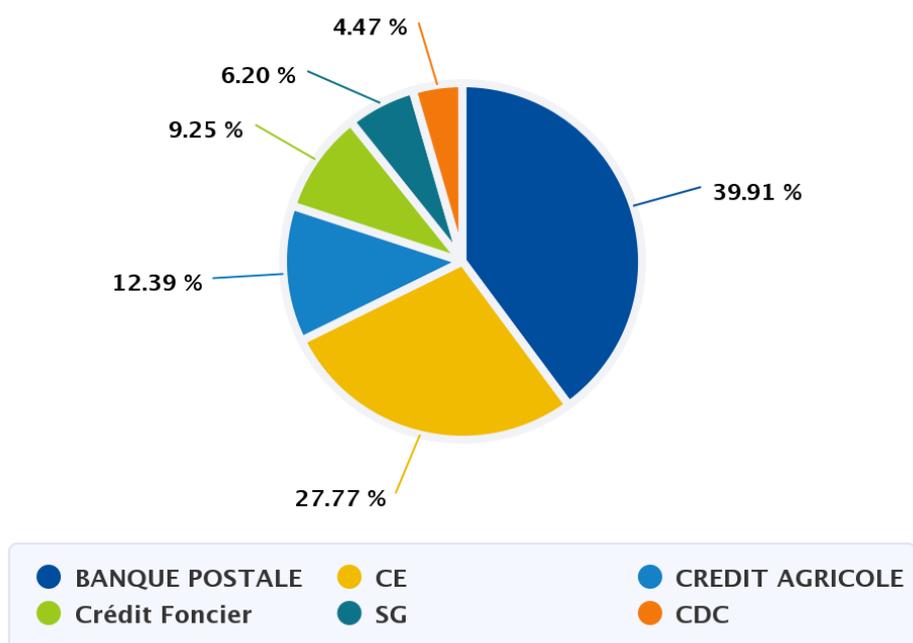
Le remboursement de la TVA représente 99 083,54 € et 36 132,78 € de reports.

Le remboursement du FCTVA sur les dépenses de 2019 s'élève à 17 751,42 €.

Un emprunt de 241 670 € a été réalisé en 2021.

Cet emprunt a été souscrit auprès de La Banque Postale à taux fixe (0,73%) sur 15 ans.

Répartition des emprunts par prêteur



Les opérations d'ordre représentent 11% des recettes.

Il s'agit des amortissements des acquisitions (286 722,64 €), des écritures de régularisation de la TVA (99 083,54 €) ainsi que des écritures de régularisation d'amortissements (31 093,62 €).

V Les épargnes

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
recettes de fonctionnement courant	1 442 921,75 €	1 542 153,00 €	1 742 844,00 €
dépenses de fonctionnement courant	537 618,15 €	628 919,85 €	590 644,52 €
EPARGNE DE GESTION	905 303,60 €	913 233,15 €	1 152 199,48 €
intérêts de la dette	217 796,47 €	202 754,85 €	182 236,91 €
EPARGNE BRUTE	687 507,13 €	710 478,30 €	969 962,57 €
remboursement du capital de la dette	600 850,08 €	662 696,04 €	692 798,48 €
EPARGNE NETTE (CAF)	86 657,05 €	47 782,26 €	277 164,09 €

